

Introduction générale

Frontières, capitaux, places. Éléments pour une sociologie des déplacements professionnels*

Des médecins quittent leur cabinet pour des mandats électoraux ou des ministères, l'industrie pharmaceutique ou les médias; des artistes accèdent à des corps administratifs d'inspection; des juristes se font consultants; l'agriculture attire toutes sortes de profils professionnels... Les contributions réunies dans cet ouvrage s'intéressent à un phénomène social bien connu, souvent désigné par les termes de «secondes carrières», de «reconversions professionnelles», voire d'«engagements» politiques ou intellectuels : le fait, pour des acteurs sociaux, de changer de métier ou d'activité «professionnelle». Ce phénomène, qui a fait l'objet de nombreux travaux en sciences sociales sur la reconversion, la mobilité ou l'engagement, est particulièrement intrigant quand il concerne les médecins, profession elle aussi très étudiée¹. Si le prestige de leur profession permet aux médecins d'envisager bien d'autres activités que le soin des corps malades, il est fréquent qu'ils les envisagent sans renoncer complètement à exercer l'activité médicale, ou sans abandonner la revendication d'un tel exercice. En fait de conversion, c'est plutôt de cumul d'activités, d'allers-retours entre activités, de déplacements partiels qu'il s'agit bien souvent. Comment analyser les formes variées que prennent de tels changements d'activité?

Il est délicat de prendre la mesure de l'ampleur d'un tel phénomène dans la société française du XXI^e siècle, en raison notamment de

* Je remercie Sylvain Bertschy, Boris Gobille, Nicolas Mariot, Sébastien Michon, Jean-Baptiste Paranthoën, Paul Pasquali et Vianney Schlegel pour leurs lectures critiques généreuses et constructives d'une première version de ce texte, ainsi que Camille Martin pour ses propositions avisées.

1. Les réflexions à l'origine de cet ouvrage collectif ont été menées à l'occasion d'enquêtes sur les médecins convertis à l'épidémiologie ou engagés en politique.

la multiplication des situations de précarité et des contrats courts, qui rendent les trajectoires professionnelles de plus en plus heurtées, et les « reconversions » forcées de plus en plus nombreuses. Il n'est au demeurant pas certain que d'autres périodes historiques, marquées par les crises économiques et les guerres, n'aient pas entraîné pour les individus des changements encore plus nombreux et plus fréquents que ceux que les politiques néolibérales provoquent et même encouragent au nom de la flexibilité et de l'agilité depuis plusieurs décennies. Mais cet ouvrage rend l'opération de mesure encore plus difficile à réaliser en cela qu'il propose des analyses qui mettent en question la linéarité supposée de la mobilité professionnelle comme mobilité d'un secteur à un autre, et rendent le phénomène plus complexe.

Ce chapitre introductif entend esquisser une perspective originale qui envisage ce phénomène social sous le terme de « déplacement », perspective qui a nourri le questionnement des auteurs et autrices de l'ouvrage autant qu'elle s'est enrichie, en retour, de leurs travaux. À des degrés divers, ces derniers pensent en effet les déplacements professionnels comme des passages de frontières professionnelles, ils mobilisent la sociologie des capitaux et de leur convertibilité (au sens ici de Pierre Bourdieu), et ils conçoivent les carrières des individus comme une série de places occupées, abandonnées, envisagées. Les cinq premiers chapitres étudient ces déplacements depuis les positions de départ, avocats ou policiers, ou depuis les places conquises, inspecteurs généraux, consultants ou agriculteurs ; les cinq derniers chapitres se concentrent sur les déplacements des médecins. La quasi-totalité des études porte donc sur des catégories diplômées, professions intellectuelles ou cadres supérieurs, ce qui soulève une première question. Une sociologie des déplacements professionnels n'est-elle valable que pour le haut de l'espace social ? Sans doute pas, mais la position relative dans la division sociale du travail et les hiérarchies propres à chaque monde professionnel ont des effets majeurs : dans un contexte général de remise en cause de la condition salariale et de précarisation accrue du travail, donc de morcellement des parcours professionnels, les secondes carrières offertes aux élites surdiplômées sont différentes des reconversions accessibles aux ouvriers. L'espace des possibles n'est tout simplement pas le même pour ce qui est des carrières ou des destinations envisageables : l'ouvrier dont l'usine est délocalisée est moins mobile que le consultant qui met en orbite et en œuvre la délocalisation, et les savoir-faire du premier sont plus difficilement convertibles que ceux du second. Reste que nous faisons le pari que tous les déplacements professionnels peuvent être pensés avec les mêmes outils. Place donc aux *frontières*, aux *capitaux*, et aux *places*.

Des mobilités aux déplacements

Les sciences sociales ont abordé les «secondes carrières» selon plusieurs perspectives : la *mobilité*, principalement, mais aussi la *reconversion*, ou l'*engagement*. L'approche en termes de *déplacement* promue ici ne prétend pas proposer une théorie originale d'explication du social, mais entend esquisser, plus modestement, une perspective analytique qui se nourrit de recherches récentes (et non d'états de l'art exhaustifs!) sur le travail, les professions, la mobilité, mais aussi l'éducation, les migrations, la politique, les intellectuels, ou encore les passages des frontières de classe, de genre ou de race.

L'usage de l'expression de «déplacement professionnel» fait évidemment allusion à la définition communément admise d'un voyage réalisé dans l'exercice d'une profession afin de remplir une mission ponctuelle, mais il entend surtout rompre avec cette définition : nous intéressent ici non pas des déplacements ponctuels depuis une même place, mais bien des passages de frontière et des changements de place, sinon définitifs, du moins objectivés. L'expression a aussi pour avantage d'être compatible avec une perspective socio-historique qui ne sépare pas l'analyse des acteurs sociaux de celle de leurs trajectoires. D'une part, le cadre général de réflexion est celui d'une approche socio-historique à la fois processuelle et relationnelle². Processuelle, car attentive à l'historicité des phénomènes sociaux. Relationnelle, car rétive au dualisme société/individu fondé sur l'idée d'*homo clausus* : les sciences sociales doivent, «pour penser l'homme, partir de la multitude des hommes dépendant les uns des autres et non du sujet de connaissance, cet isolat»³. Un déplacement ne concerne donc pas le seul individu qui se déplace, mais aussi l'ensemble des individus en interdépendance avec lui, à commencer par ceux qui agissent dans les espaces qu'il traverse, quitte, approche et investit, et il est rendu possible par des conditions sociales et historiques spécifiques. D'autre part, parler de «déplacement professionnel», c'est aussi mettre en avant les trajectoires, et même un type de trajectoire dont on veut interroger la spécificité, plutôt qu'un type ou une catégorie spécifique d'acteurs, qu'on appellerait des «déplacés»⁴.

2. François Buton et Nicolas Mariot dir., *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, PUF, 2009.

3. Norbert Elias, *J'ai suivi mon propre chemin*, A. Burlaud trad., Paris, Les Éditions sociales, 2016 ; Norbert Elias, *La société des individus*, J. Étoré trad., Paris, Fayard, 1991.

4. Le terme «déplacés» ou «déplacés internes» renvoie en effet d'abord aujourd'hui aux personnes fuyant leur lieu d'origine tout en restant dans leur propre pays, voire aux jeunes déjà «placés» auprès des services sociaux ou sous main de justice. Des travaux ont pu utiliser le terme, sans que l'usage se généralise. Voir Dominique Memmi, «Les déplacés. Travail sur soi et ascension sociale : la promotion littéraire de Jules Romains»,

Les déplacements professionnels constituent un cas particulier du problème plus général de la mobilité sociale. Or, travailler sur la mobilité sociale suppose d'examiner la stratification sociale et de soulever la question de sa légitimité, un enjeu décisif dans une société française qui est à la fois une démocratie représentative, dans laquelle l'égalité occupe une valeur centrale (égalité devant la loi, égalité politique des citoyens, égalité sociale, égalité des chances, etc.), et une société de classes, où le rapport au travail et la position dans la division du travail dépendent des capitaux possédés (économique, culturel, social), transmis ou acquis. Contrairement aux sociétés de castes, dans lesquelles l'appartenance à une caste héritée à la naissance est censée durer tout au long de la vie, les sociétés de classes rendent en effet possible et souhaitable un changement de position de l'enfance à la vie adulte, notamment par acquisition de capitaux culturels (le « mérite scolaire »), économiques (« par le travail »), ou encore par alliance. Mais un tel changement de position n'est réalisable que par une partie des acteurs : une mobilité trop massive peut produire des effets néfastes, par exemple en contribuant à la dévaluation des diplômés⁵. De fait, les études statistiques et d'histoire économique ont clairement établi que c'est la reproduction sociale qui demeure la norme dans les sociétés de classes⁶, y compris à l'école, où l'héritage culturel est largement privilégié depuis au moins un siècle et demi⁷. Cette rareté relative des trajectoires sociales ascendantes n'empêche pas l'idéologie dominante de défendre l'idée que la volonté individuelle en est le moteur principal (« quand on veut, on peut »), en s'appuyant le plus souvent sur quelques cas édifiants.

Cependant, la mobilité au sens large recouvre deux types de mobilités qui ont fait l'objet de spécialisations dans les sciences sociales, sociologie et économie principalement⁸. On appelle « mobilité sociale » proprement dite, ou *mobilité intergénérationnelle*, l'objet d'étude que se donnent les sociologues quand ils comparent la position d'un individu à celle de ses ascendants, en général son père, mais de préférence les deux parents, ainsi que les grands-parents ; la mobilité est alors l'écart ou la pente entre les deux positions, dites d'origine et d'appartenance.

Genèses, n° 24, 1996, p. 57-80 ; voir également l'enquête de Julie Pagis, *Mai 68, un pavé dans leur histoire. Événements et socialisation politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014 ; voir enfin le chapitre 10 de ce livre.

5. Pierre Bourdieu, « Classement, déclassement, reclassement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 24, 1978, p. 2-22.
6. Thomas Piketty, *Le capital au XXI^e siècle*, Paris, Seuil, 2013.
7. Paul Pasquali, *Héritocratie. Les élites, les grandes écoles et les mésaventures du mérite (1870-2020)*, Paris, La Découverte, 2021.
8. Cédric Hugrée, Paul Lehner et Jean-Baptiste Paranthoën, « Mobilités professionnelles : contextualisations et incidences », *Genèses*, n° 122, 2021, p. 3-8.

La figure de l'enseignant ou de l'ingénieur issu des classes populaires illustre l'ascension sociale des «transfuges de classe», dont les difficultés et les dilemmes ont été décrits, dans le cas des intellectuels bourgeois, par Richard Hoggart et Pierre Bourdieu⁹; le «parvenu» est une autre description, le plus souvent péjorative, des acteurs en rapide ascension sociale. On peut noter que la figure symétrique n'est pas désignée par un antonyme ordinaire de l'ascension (abaissement, chute, descente, déchéance, déclin)¹⁰, mais par le terme «déclassement», et qu'elle est surtout beaucoup moins étudiée, sinon pour quelques groupes sociaux (l'aristocratie après la Révolution, la classe ouvrière depuis la désindustrialisation) ou afin d'expliquer des comportements déviants (le déclassement peut faire naître du ressentiment, pousser à la contestation, etc.). Le second type de mobilité, dite «professionnelle» ou *intragénérationnelle*, massivement investie par des approches économiques et statistiques selon une perspective atomistique (non relationnelle), se distingue de la première forme de mobilité en ce qu'elle observe la transformation des positions occupées par un même individu au cours de sa vie professionnelle. Il s'agit là encore de mesurer un écart de postes, voire de métiers, de revenus, ou plus largement de capitaux, et de constater une différence de position dans la hiérarchie sociale, indépendamment de la position des ascendants. Une figure typique est celle du «*self-made-man*», par exemple l'employé devenu cadre supérieur ou dirigeant dans son entreprise, le revers étant là encore la figure du déclassé, ou bien celle de l'établi qui, issu d'une classe supérieure et diplômé, entre à l'usine comme ouvrier au nom de son engagement politique.

Or, ce partage entre une mobilité sociale ou intergénérationnelle et une mobilité professionnelle ou intragénérationnelle pose deux séries de problèmes, relatives d'une part au lien entre mobilités professionnelles et mobilités sociales, et d'autre part à la conception verticale des mobilités¹¹. En premier lieu, les deux mobilités sont inséparablement professionnelles et sociales, puisque ce sont toujours des positions professionnelles qui sont comparées et évaluées, en fonction de classements sociaux qui les situent dans une division sociale hiérarchisée du travail. L'examen plus poussé des capitaux de départ devrait par exemple permettre de

9. Richard Hoggart, *33 Newport Street. Autobiographie d'un intellectuel issu des classes populaires anglaises*, C. et C. Grignon trad., Paris, Gallimard/Seuil, 1991 [1988]. Pierre Bourdieu, *Esquisse pour une auto-analyse*, Paris, Raisons d'agir, 2004.

10. L'expression «régression sociale» a aussi pu être utilisée, sans s'imposer.

11. Voir Julie Pagis et Paul Pasquali, «Observer les mobilités sociales en train de se faire. Micro-contextes, expériences vécues et incidences socio-politiques», *Politix*, n°114, 2016, p. 7-20; C. Huguée, P. Lehner et J.-B. Paranthoën, «Mobilités professionnelles : contextualisations et incidences», art. cité.

trancher sur la réalité du «*self made*» dans la réussite, et de relativiser celle des héritiers. Surtout, en tant qu'elles s'intéressent aux seules coordonnées du travail, ces perspectives sont pareillement réductrices. Elles supposent qu'un acteur doit principalement être défini par sa position dans la division du travail, ce qui laisse hors de l'analyse celles et ceux qui ne travaillent pas, ou travaillent de manière ponctuelle, ou dont la vie est ailleurs; les écrivains, par exemple, sont souvent des «amateurs» en ce qu'ils vivent très difficilement de la vente de leurs ouvrages. Mais quand bien même on s'accorde (de manière réaliste) sur la primauté de la position professionnelle dans l'analyse des mobilités, lui échappe tout ce qui, sans relever de la sphère professionnelle, détermine pourtant les modalités d'occupation des positions successives dans une trajectoire professionnelle : le genre ou la qualification ethnoraciale (largement impensés, ou traités à part); le patrimoine économique hérité (qui détermine le pouvoir d'achat, l'accès à la propriété, etc.), l'alliance conjugale (l'endogamie de bien des milieux professionnels n'exclut pas des cas d'exogamie avec des individus plus ou moins dotés), la situation familiale (le nombre d'enfants, la composition de la fratrie), etc.

En outre, comme le savent les statisticiens, à un même terme sont associées des positions de travail très différentes, historiquement situées (être ouvrier de la grande industrie productive dans les années 1970 ou dans le transport dans les années 2010), et il en va de même pour les certifications professionnelles (les diplômes, la formation continue). Autrement dit, l'étude de l'une ou l'autre des mobilités court le même risque de substantialisation des positions et certifications professionnelles. En poussant le raisonnement à la limite, on dira qu'il existe des mobilités ou des déplacements immobiles, quand l'espace se transforme alors que la place occupée reste la même, à la manière dont le voyageur reste assis à la même place pendant que le train se déplace d'une ville à une autre. Profession longtemps prestigieuse, l'enseignement, secondaire notamment, a ainsi subi, depuis plusieurs décennies, une profonde transformation : malgré l'élévation du niveau de certification requis et les besoins massifs, il a perdu en attractivité pour plusieurs raisons (baisse relative de la rémunération et de la considération, montée d'une demande parentale croissante autour de l'éducation, etc.)¹². En bref, les deux types de mobilité doivent être pensés ensemble plutôt que séparément, en prenant tout particulièrement en considération ce que les capitaux transmis ou hérités par les ascendants apportent tout au long de la vie professionnelle, et pas

12. Géraldine Farges, «Le statut social des enseignants français. Au prisme du renouvellement générationnel», *Revue européenne des sciences sociales*, n° 49-1, 2011, p. 157-178.

seulement au moment de son « origine ». Par principe de méthode, il semble en effet préférable d'étudier ensemble et dans la durée les mobilités « professionnelles » des ascendants et des descendants (schématiquement, la première moitié de la vie professionnelle d'un individu coïncide avec la deuxième moitié de celle de ses ascendants).

En deuxième lieu, la mobilité est trop souvent pensée sur le mode de la verticalité, et la société trop souvent représentée comme une pyramide que l'on gravit ou descend, et dont le sommet, plus étroit que la base, offre des places plus rares. Or, il existe d'autres formes de mobilité. D'un côté, une partie des mobilités « sociales » (c'est-à-dire intergénérationnelles), celles qui opèrent par maintien du volume mais transformation de la composition des capitaux (l'enfant de médecin qui devient ingénieur; l'enfant d'ouvrier qui devient employé) sont largement invisibilisées, niées comme mobilités, car assignées au même ensemble. Il y a pourtant des mobilités de reproduction sociale qui peuvent faire sens (le médecin fils de médecin n'a pas les mêmes capitaux que le médecin fils d'ingénieur), sans oublier les hiérarchies internes à chaque monde professionnel (le fils de chirurgien qui n'est « que » médecin généraliste est un héritier légèrement déclassé). De l'autre, et plus encore, l'attention pour la seule verticalité des mobilités tend à effacer l'horizontalité de certains déplacements professionnels. Pour se déplacer dans l'espace social et passer d'une profession à l'autre, il n'existe pas seulement des étages entre classes sociales, donc des échelles ou des ascenseurs (dont on déplore régulièrement qu'ils soient « en panne »), mais aussi des ponts ou des passerelles, voire des tunnels, c'est-à-dire des zones mal délimitées et plus ou moins discrètes de passage, voire de brassage (cf. les *revolving doors* ou « portes pivotantes » qui permettent à certaines élites de faire des allers-retours entre haute administration, monde industriel et financier, activités de conseil, etc.). Le raisonnement pourra sembler trop métaphorique ou abstrait, dans la mesure où tout déplacement dans un espace suppose des coordonnées verticales, mais il a le mérite de remettre au centre de l'attention d'autres coordonnées, tout aussi importantes. Quand on essaie de neutraliser la dimension verticale d'un déplacement, que reste-t-il de la mobilité? Il reste des changements d'espace social et professionnel, des « reconversions », le plus souvent étudiées à partir de l'espace d'arrivée (et exceptionnellement, à partir du milieu de départ¹³). Mais la « reconversion professionnelle », catégorie indigène du monde

13. Voir Sébastien Fleuriet et Manuel Schotté, « La reconversion paradoxale des sportifs français. Premiers enseignements d'une enquête sur les sélectionnés aux jeux olympiques de 1972 et 1992 », *Sciences sociales et sport*, n° 4, 2011, p. 115-140.

du travail, constitue une catégorie d'analyse peu satisfaisante. Elle est souvent présentée comme la correction volontaire d'une première orientation professionnelle, parfois comme une stratégie d'exit, de sortie d'une activité qui ne rétribue plus assez matériellement ou symboliquement, ou encore, et à l'inverse, comme la réalisation d'une aspiration nouvelle ou la continuité d'une vocation militante. Dans tous les cas, le terme charrie le lexique de la vocation et de l'adhésion, alors même qu'il existe aussi des reconversions forcées, tandis que d'autres sont empêchées ou contrariées. Il a également une connotation légitimiste, en cela que les professions les plus prestigieuses semblent protégées contre la menace de re-conversion de leurs membres : même la sociologie des professions s'intéresse peu à d'éventuels exits, comme si les coûts d'entrée élevés (longues études) et l'exercice fortement régulé (ordres professionnels, syndicats) les rendaient exceptionnels, voire aberrants¹⁴.

•

Les déplacements comme passages de frontières

Plutôt qu'en termes de «reconversion professionnelle», le déplacement d'un espace professionnel à un autre peut être appréhendé de manière plus heuristique comme un passage de frontières, dans le sillage des travaux ayant porté sur différents types de frontières, nationales ou sociales, ainsi que de classe, de race ou de genre¹⁵. Il ne faut évidemment pas entendre ici la frontière comme un fait «naturel» ou spatial, mais bien comme une réalité sociale et politique. L'intérêt de la notion est de supposer l'existence non seulement d'au moins deux espaces sociaux distincts, mais aussi de conditions d'accès particulières, de possibilités d'allers-retours et de toute une série d'acteurs, parmi lesquels les figures censent antagonistes du garde-frontière (à l'arrivée) et du passeur (au départ). Cette présentation pourrait laisser penser que les espaces précèdent les frontières. Il n'en est évidemment rien. La production d'un dehors ou d'un hors-champ constitue au contraire une activité importante des

14. Pour une présentation synthétique des travaux sur les professions, voir Florent Champy, *La sociologie des professions*, Paris, PUF, 2009.

15. On renvoie ici notamment à Abdelmalek Sayad, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999; Paul Pasquali, *Passer les frontières sociales. Comment les « filières d'élite » entrouvrent leurs portes*, Paris, Fayard, 2014; Chantal Jaquet, *Les transclasses ou la non-reproduction*, Paris, PUF, 2014; Karl Jacoby, *L'esclave qui devient millionnaire. Les vies extraordinaires de William Ellis*, F. Cotton trad., Toulouse, Anacharsis, 2018 [2016]; Bastien Bosa, Julie Pagis et Benoît Trépiéd, «Le passing : un concept pour penser les mobilités sociales», *Genèses*, n° 114, 2019, p. 5-9; Emmanuel Beaubatie, *Transfuges de sexe. Passer les frontières du genre*, Paris, La Découverte, 2021.

acteurs d'un espace. Pierre Bourdieu a insisté sur le fait que délimiter une frontière est l'un des modes de production de tout espace social : la lutte pour la définition des frontières, par exemple par l'exigence d'un statut ou par des conditions spécifiques à l'entrée, constitue un enjeu majeur de tout espace. Les travaux d'Andrew Abbott permettent de prolonger la réflexion : non seulement la frontière crée l'espace, mais, pour le sociologue de Chicago, c'est de la frontière (ou des « zones frontalières ») qu'il faut partir pour étudier une profession, et non de ses acteurs centraux et dominants (ou les « places fortes »), tout particulièrement quand, comme lui, on s'intéresse à l'écologie spécifique, dynamique et incertaine dans laquelle plusieurs entités se disputent un même objet (par exemple l'écologie du travail social ou celle des problèmes personnels)¹⁶.

Dans tous les cas, la notion de frontière permet de penser, par analogie avec les migrations, la question des rapports entre espace de départ et espace d'arrivée. On sait depuis les travaux d'Abdelmalek Sayad que c'est une illusion (trop bien comprise) des sociétés d'accueil, lorsqu'elles n'ont pas ou plus besoin de main-d'œuvre à bas coût, que de simplifier à l'excès, voire de nier, les rapports structurels et inégaux avec la société d'origine des « migrants » et ne voir en eux que des immigrés, au lieu de considérer leurs positions dans les sociétés de départ et de les reconnaître comme des émigrés et des exilés. L'analyse sociologique des migrations démontre au contraire qu'il faut examiner autant les logiques d'importation propres aux espaces de réception et les stratégies des importateurs (par exemple les gardes-frontières juridiques de l'asile, ou les acteurs économiques à la recherche de main-d'œuvre), que les logiques d'exportation et les stratégies des exportateurs depuis les espaces de départ, autant d'« alliés du déplacement » (indissociablement physique et social), pour suivre Paul Pasquali quand il qualifie d'« alliés d'ascension » les enseignants qui aident des élèves de milieu populaire à réussir dans leurs études¹⁷. Au demeurant, ces « alliés » ne sont pas nécessairement situés dans l'espace de départ : des gardes-barrière peuvent aussi jouer ce rôle, y compris de manière officielle (garder la barrière, ce n'est pas la maintenir baissée, mais appliquer plus ou moins strictement les règles du droit au passage). Plus généralement, l'un des résultats marquants de l'enquête de Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire sur la proximité spatiale et la distance sociale dans les grands ensembles des années 1960, selon lequel une même position (la résidence) diffère fondamentalement

16. Andrew Abbott, « Les choses des frontières », *Andrew Abbott et l'héritage de l'école de Chicago*, D. Demazière et M. Jouvenet dir., Paris, Éditions de l'EHESS, 2016, p. 119-144.

17. P. Pasquali, *Passer les frontières sociales*, ouvr. cité.

selon les voies par lesquelles on y accède (logement social, propriété privée, entreprise, etc.), devrait inviter à l'étude des modalités concrètes des mobilités professionnelles, voire à l'élaboration des idéaux-types des «voies d'accès» à, ou de sortie de, certaines professions¹⁸. Ainsi la sociologie politique a-t-elle pu distinguer des voies d'accès aux mandats s'ajoutant par strate historique¹⁹ : aux notables, puis aux militants (par le bas) et aux hauts fonctionnaires (par le haut), s'est ajoutée depuis peu la population croissante des «purs professionnels» (n'ayant jamais connu autre chose que l'activité politique, comme collaborateurs puis élus)²⁰.

Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire ont aussi montré que l'expérience que l'on a d'une résidence diffère significativement selon le moment de son inscription dans la trajectoire résidentielle complète, et notamment selon qu'elle marque la fin de la trajectoire ou qu'elle n'en constitue qu'une étape. De fait, la conception de la mobilité comme déplacement d'une position A vers une position B doit être historicisée au profit d'une conception plus large et plus réaliste de ce qu'est un déplacement AB, à savoir le segment d'une trajectoire beaucoup plus longue, et qui le sera encore plus si l'on tient compte des ascendants et descendants dans l'analyse. À l'ère du chômage de masse, de la flexibilité et de la précarité de l'emploi, de la généralisation des contrats courts, les enquêtes mettent en évidence le caractère extraordinairement heurté des trajectoires professionnelles des membres des classes populaires. Sans doute chaque étape n'est-elle pas toujours un déplacement de métier, de tâches, de secteur d'activité, mais prise globalement, la trajectoire forme une série plus ou moins longue de changements d'état parfois radicaux, qui diffère fortement du modèle de passage unique d'une frontière. Autrement dit, il faut garder en tête la possibilité d'une étude longitudinale, répétée ou prolongée dans le temps²¹, pour comprendre des déplacements professionnels parfois très nombreux. En outre, le déplacement réalisé doit autant que possible être rapporté à celui qui était attendu ou espéré, dans le cadre d'un «mandat d'ascension» confié par les parents ou donné à soi-même, ou dans celui d'un mandat de reproduction, qui n'est pas nécessairement la reproduction à l'identique (quand un enfant d'ouvrier devient employé de bureau, ou un enfant de médecin devient

18. Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire, «Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement», *Revue française de sociologie*, vol. 11, n°1, 1970, p. 3-33.

19. Michel Offerlé dir., *La profession politique. XIX^e-XXI^e siècles*, Paris, Belin, 2017 [1999].

20. Julien Boelaert, Sébastien Michon et Étienne Ollion, *Métier : député. Enquête sur la professionnalisation de la politique en France*, Paris, Raisons d'agir, 2017.

21. Joanie Cayouette-Remblière, Bertrand Geay et Patrick Lehingue dir., *Comprendre le social dans la durée. Les études longitudinales en sciences sociales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018.

pharmacien). Ainsi, comme le rappelle Rose-Marie Lagrave, bien des instituteurs issus de milieu paysan dans les années 1950 avaient une autre ambition que l'enseignement primaire, et leur ascension sociale, pour être réelle, n'en était pas moins limitée, notamment par l'impossibilité d'aller à l'université²². L'analyse doit dès lors porter aussi sur la manière dont les déplacements sont vécus. Dans son enquête sur les personnes trans, et notamment sur les effets de la mobilité sociale de sexe en fonction du sens dans lequel elle s'effectue, Emmanuel Beaubatie montre que si les promotions de sexe sont mieux tolérées socialement que les déclassements (les FtMs, ou *female to male*, sont moins stigmatisés que les MtFs, ou *male to female*), elles sont en revanche moins bien vécues à terme par les personnes concernées : tout se passe comme si perdre des privilèges de genre était plus aisé à assumer que le fait d'en gagner²³.

Il est tout aussi important de se demander si les déplacements sont des allers simples ou des allers-retours, éventuellement des mouvements pendulaires, et s'ils sont de grande ou faible amplitude. L'un des défauts de la notion de «transfuge de classe» est de supposer à la fois la verticalité de la mobilité sociale et la hantise de la trahison ressentie par l'individu concerné, et ce d'autant plus vivement quand, la rupture étant irréversible, il ne peut retourner dans son milieu d'origine (et qu'il ne se sent pas à l'aise dans le milieu d'arrivée)²⁴. Une telle conception est certes cohérente avec l'idée, sociologiquement réaliste, que le sens d'un déplacement est surtout donné dans l'espace d'arrivée (définitif), et que la place de celui qui est récemment arrivé, par définition, dépend fortement de ceux qui, déjà là, ont pu nouer des relations entre eux. L'étude classique, par Norbert Elias et John Scotson, d'une communauté en termes de configuration entre établis et outsiders, qui se distinguent seulement par l'ancienneté de leur présence sur place, a ainsi montré que les premiers nommés avaient la capacité de faire et défaire les réputations par l'étendue de leurs commérages²⁵. Mais la connotation de trahison du terme «transfuge», par trop normative, explique les réticences à l'employer²⁶. Pour désigner les jeunes (étudiants, puis diplômés et actifs) sur lesquels il enquête pendant plusieurs années, Paul Pasquali

22. Rose-Marie Lagrave, *Se ressaisir. Enquête autobiographique d'une transfuge de classe féministe*, Paris, La Découverte, 2021.

23. E. Beaubatie, *Transfuges de sexe*, ouvr. cité.

24. Pour une critique, voir Paul Pasquali, «Déplacements ou déracinement? Du "boursier" hoggartien aux migrants de classe contemporains», *La fabrique des transclasses*, C. Jaquet et G. Bras dir., Paris, PUF, 2018, p. 89-116.

25. Norbert Elias et John L. Scotson, *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, P.-E. Dauzat trad., Paris, Fayard, 1997 [1965].

26. Chantal Jaquet, par exemple, lui préfère celui de «transclasse» en écho à la notion de *class-passing*. Voir C. Jaquet, *Les transclasses ou la non-reproduction*, ouvr. cité.

préfère employer l'expression de « migrants de classe », ce qui lui permet d'insister sur les allers-retours entre milieu d'origine et milieu d'arrivée de plusieurs de ces jeunes gens, qui sont loin de renoncer à leur milieu d'origine²⁷. On pourrait d'ailleurs se demander si la notion de multipositionnalité, utilisée pour caractériser des acteurs placés à l'intersection de plusieurs espaces sociaux, et considérée comme la source d'un pouvoir de traduction ou d'intermédiation²⁸, ne désigne pas plutôt, dans certaines conditions, un déplacement pendulaire, un aller-retour régulier, entre deux positions que ne sont pas occupées simultanément. Enfin, l'un des apports de la sociologie des déplacements consiste à en interroger l'amplitude, au-delà du passage des frontières. En étudiant les reconversions des cadres de la CGT comme des « déplacements discrets » prolongeant d'autres mobilités (culturelles, par exemple), Nicolas Simonpoli décrit l'un des modes ordinaires de promotion dans les classes populaires, à savoir des déplacements sociaux de faible amplitude, des itinéraires d'ascension sociale progressifs, heurtés, précaires, et réalisés sur le tard²⁹. L'enquête autobiographique de Rose-Marie Lagrave souligne la différence entre les déplacements de grande ampleur des plus célèbres intellectuels d'origine populaire, comme Pierre Bourdieu ou Richard Hoggart, et ceux, plus nombreux, de petite amplitude réalisés par bien d'autres intellectuels, et en l'occurrence d'intellectuelles, pour lesquelles le genre a longtemps fait office de handicap supplémentaire³⁰. Une autre manière d'appréhender l'amplitude des déplacements est d'observer les effets de déplacements massifs et sans retour : de même que ce qu'on appelle communément la « fuite des cerveaux » d'un pays vers d'autres affaiblit les capacités du pays d'origine, de même des déplacements d'une profession vers d'autres, ou de segments professionnels vers d'autres (par exemple le personnel hospitalier délaissant l'hôpital pour des activités libérales), contribuent à modifier la position relative et la légitimité des professions ou segments professionnels d'origine. Les discours sur les abandons croissants d'enseignants ou de soignants dans le secteur public affectent le prestige de ces positions et modifient du même coup le sens que ceux qui restent donnent à leur activité de service public.

27. P. Pasquali, *Passer les frontières sociales*, ouvr. cité.

28. François Denord, Paul Lagneau-Yrmonet et Sylvain Thine, « Le champ du pouvoir en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 190, 2011, p. 24-57.

29. Nicolas Simonpoli, *La Griffes Cégétiste. Une sociologie historique de la reconversion professionnelle des cadres syndicaux de la CGT (années 1970-2010)*, thèse de science politique, université Paris-Nanterre, 2020. Voir aussi Paul Boulland et Nicolas Simonpoli, « "Monter à la confédération" ». La codification des carrières de permanents syndicaux par la CFDT et la CGT (1970-1985) », *Genèses*, n° 122, 2021, p. 35-58.

30. R.-M. Lagrave, *Se ressaisir*, ouvr. cité.

• **La convertibilité des capitaux**

Une conception réaliste des déplacements professionnels suppose de tenir compte de ce qui se déplace avec un individu et rend possible son déplacement ainsi que sa reconnaissance dans l'espace d'arrivée. Là encore, la sociologie des capitaux apporte une aide précieuse en rapportant les positions occupées aux capitaux détenus, à la valeur relative de ces derniers dans les différents espaces considérés, et aux évolutions des espaces eux-mêmes³¹. Une enquête récente sur trois configurations successives de gouvernement de la biomédecine en France depuis les années 1960 a ainsi montré que les déplacements professionnels internes à un même espace, de l'exercice de la biomédecine à son gouvernement, supposent des conditions de possibilité qui lui sont largement externes, principalement des transformations morphologiques et des choix politiques en matière de régulation³². Elle montre aussi que, si les patrons des années 1960 cumulaient les positions de décideurs des politiques et d'évaluateurs des projets et des carrières, et si les patrons des années 1980 conservaient encore une activité de recherche, la nouvelle élite de décideurs des années 2010 réunit des administrateurs qualifiés d'«ex-pairs» en cela qu'ils ne font plus de recherche, mais sont véritablement entrés dans une deuxième carrière tout en mobilisant leur première carrière (scientifique) comme source de légitimité. En d'autres termes, la première génération de patrons cumule toutes les fonctions, la deuxième génération délaisse la fonction d'évaluation (qui devient une nouvelle compétence distribuée plutôt qu'une nouvelle carrière) tout en actualisant son capital scientifique, la troisième génération se consacre au gouvernement en renonçant à tout travail d'actualisation. De manière générale, la division sociale du travail industriel et bureaucratique offre sans cesse, et depuis au moins l'apparition des contremaîtres³³, de nouvelles fonctions d'encadrement ou d'inspection qui constituent des possibilités de déplacement professionnel dans un même secteur d'activité.

Depuis l'essai d'Edmond Goblot sur les stratégies de distinction (la barrière) et de nivellement (le niveau) de la bourgeoisie dans

31. Rémi Sinthon, *Repenser la mobilité sociale*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2018.

32. Jérôme Aust, Pierre Clément, Natacha Gally, Clémentine Gozlan, Étienne Ollion et Emmanuelle Picard, « Des patrons aux ex-pairs. Réformes de l'État, mobilisations professionnelles et transformations de l'élite du gouvernement de la recherche en biomédecine en France (fin des années 1940-début des années 2000) », *Gouvernement et action publique*, vol. 10, n° 3, 2021, p. 9-42.

33. Philippe Lefebvre, *L'invention de la grande entreprise. Travail, hiérarchie, marché. France, fin XVIII^e-début XX^e siècle*, Paris, PUF, 2003.

les années 1920³⁴, les sociologues de l'éducation et de la culture, mais aussi de la stratification sociale³⁵, ont prêté attention non seulement aux processus d'accumulation des capitaux (c.-à-d. de constitution d'un patrimoine défini par son volume et sa composition), mais aussi à leur convertibilité, donc aux acteurs et aux institutions capables d'en déterminer le taux de change ou l'efficacité propre. Pierre Bourdieu a beaucoup travaillé sur ce qu'il appelle les stratégies ou opérations de «reconversion» du capital, expression qui ne désigne pas chez lui un changement de métier ou d'activité, mais bien un changement de position dans l'espace social, principalement pour ceux dont les positions dominantes sont menacées de déclassement – ce sont donc des stratégies de reclassement³⁶. Inégalement accessibles aux membres de groupes en déclin, ces stratégies consistent à modifier la structure du capital détenu, par exemple en accumulant du capital scolaire en plus du capital économique³⁷. Dans le champ académique, les profits associés à certaines «innovations» dans des disciplines émergentes (dominées) peuvent susciter des stratégies de reconversion partielle dans des disciplines traditionnelles (dominantes), comme le montre l'avancée du structuralisme en philosophie dans les années 1970³⁸. Les enquêtes sur les relations entre champs ont systématisé la perspective analytique sur la convertibilité des capitaux hors du champ où ils sont exigés et valent spécifiquement. La manière dont Bourdieu reformule la question de l'engagement intellectuel est emblématique : aux intellectuels critiques ou chercheurs, dont le capital est reconnu dans le champ des sciences humaines et sociales (en philosophie, notamment), s'opposent les intellectuels essayistes depuis les années 1960³⁹ ou médiatiques depuis les années 1970⁴⁰, dépourvus de reconnaissance scientifique mais jouissant d'une forme de consécration dans le champ journalistique et le champ du pouvoir, dont ils savent épouser les interrogations et suivre les exigences. Autrement dit, la convertibilité du capital scientifique dans l'espace public, politique et médiatique, est plutôt faible et ne saurait suffire. Le cas de Bourdieu lui-même suggère que pour qu'un sociologue soit reconnu comme un

34. Edmond Goblot, *La barrière et le niveau. Étude sociologique sur la bourgeoisie française moderne*, Paris, PUF, 2010 [1925].

35. R. Sinthon, *Repenser la mobilité sociale*, ouvr. cité.

36. Pierre Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979, p. 182.

37. Pierre Bourdieu, «Avenir de classe et causalité du probable», *Revue française de sociologie*, vol. 15, n° 1, 1974, p. 3-42.

38. Pierre Bourdieu, *Homo academicus*, Paris, Minuit, 1984.

39. Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, «Sociologues des mythologies et mythologies des sociologues», *Les Temps Modernes*, n° 211, 1963, p. 998-1021.

40. Pierre Bourdieu, *Contre-feux. Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néolibérale*, Paris, Liber-Raison d'agir, 1998.

intellectuel (en 1995), c'est-à-dire comme une figure engagée politiquement et porteuse d'une parole qui compte, il lui faut disposer non seulement d'un capital scientifique important (et même exceptionnel : «le sociologue le plus cité au monde»), mais aussi d'un capital médiatique propre (acquis à la suite du succès éditorial et médiatique de *La misère du monde* en 1993) : ici encore, tout se passe comme si c'était l'espace d'arrivée qui contribuait le plus à définir la convertibilité du capital d'origine.

Reste que les capitaux peuvent exister à l'état objectivé, institutionnalisé et incorporé⁴¹. Et que si l'on accepte l'idée selon laquelle les pratiques des acteurs sont le produit à la fois de dispositions socialement constituées et de contextes d'action⁴², l'analyse des déplacements professionnels doit traiter les possibilités d'activation dans l'espace professionnel d'arrivée des dispositions constituées lors de la socialisation dans l'espace professionnel de départ. La thèse de Nicolas Simonpoli sur la reconversion des cadres de la CGT démontre ainsi que le capital syndical, acquis par autodidaxie, est difficilement transférable ou convertible, non seulement parce que les ex-cadres sont marqués par leur passé à la CGT, une «griffe» au double sens de stigmatisme et de marque de fabrique, mais aussi parce que la force des catégories scolaires d'entendement dans les jugements professionnels et (donc) le privilège accordé au capital scolaire à l'état incorporé sont tels que ce sont, parmi eux, les plus dotés scolairement qui se reconvertisent le plus facilement, au détriment des autodidactes⁴³. Les capitaux présentent donc des convertibilités variables selon les conditions de réception : le capital scolaire incorporé (le sens du jeu, l'habitus spécifique) est certes bien plus convertible que le capital syndical objectivé (la CGT dans le CV), mais il l'est surtout dans toutes les professions intellectuelles que visent de manière générale les cadres de la CGT en reconversion. Mais l'enquête souligne aussi le rôle primordial des institutions dans la conversion des capitaux. À côté de l'institution scolaire, qui, en délivrant des diplômes, distribue des formes objectivées de capital déterminantes dans la mobilité sociale en général, certaines institutions, comme les bureaux dédiés à cette tâche au sein de la CGT, facilitent la convertibilité du capital, là où d'autres, comme les ministères centraux ou la direction de l'ENA, tendent à l'entraver. Une question décisive consiste alors à déterminer dans quelle mesure le degré d'évidence – d'acceptabilité sociale – de certains déplacements dépend des qualités propres aux capitaux détenus (volume, structure, état) et dans quelle

41. Pierre Bourdieu, «Les trois états du capital culturel», *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 30, 1979, p. 3-6.

42. Bernard Lahire, *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*, Paris, Seuil, 2012.

43. N. Simonpoli, *La Griffe Cégétiste*, thèse citée.

mesure il dépend des espaces concernés par ces déplacements, notamment de leur distance ou contiguïté relative (ou au contraire de l'étalement de la frontière qui les sépare), et des institutions qui les peuplent. Comme on l'a déjà indiqué, et comme l'entrée en profession politique le démontre de manière exemplaire, l'espace des possibles et des pensables n'est pas le même selon les professions et métiers, et leur place dans la division sociale du travail : la politique est considérée comme une activité allant de soi pour les avocats ou les médecins (du moins pour certaines fractions d'entre eux), mais tenue pour inaccessible par les ouvriers et les employés (la quasi-totalité d'entre eux?). Pour bien des élites, les déplacements (horizontaux) s'apparentent à des glissements sans heurts d'une position à l'autre, les espaces occupés et traversés étant liés entre eux par des zones frontalières faciles à franchir en raison même de la haute convertibilité de leurs capitaux; pour beaucoup d'autres acteurs, le déplacement ressemble davantage à une course d'obstacles.

•

Des positions aux places

Il pourrait paraître logique de prolonger la promotion d'une perspective analytique qui mobilise la notion de « capital » en utilisant de manière plus systématique la « boîte à outils » qu'est la notion de « champ » élaborée par Pierre Bourdieu, dans la mesure où les deux notions sont travaillées ensemble par le sociologue : d'une part les capitaux d'un acteur déterminent sa position dans le champ, d'autre part chaque champ est défini par un capital qui lui est propre. Pourtant, l'analyse des déplacements professionnels gagne peut-être davantage à les appréhender comme des changements de place (dans différents espaces) plutôt que comme des modifications de position (d'un champ à l'autre).

Dans les travaux de Pierre Bourdieu, un champ est un microcosme qui possède des règles du jeu et des enjeux spécifiques, un espace structuré et hiérarchisé de positions, un espace de luttes ayant pour enjeu l'appropriation du capital spécifique, ainsi que sa définition et sa distribution, et dont la condition de possibilité réside dans l'existence d'un intérêt commun, lui aussi spécifique. Un champ n'est pas seulement un univers spécialisé, mais aussi un univers relativement autonome, interdépendant avec d'autres champs et en lutte pour son autonomie⁴⁴. À ce titre, la notion présente l'immense avantage de dévoiler les logiques de

44. Pour une synthèse, voir Pierre Bourdieu, *Microcosmes. Théorie des champs*, J. Bourdieu et F. Poupeau éd., Paris, Raisons d'agir, 2022.

fonctionnement d'univers sociaux dont les agents ont intérêt au désintéressement et à l'universel, à commencer par l'État, les producteurs de biens symboliques (religion) ou culturels (science, philosophie, littérature, etc.) ou les professions comme la médecine⁴⁵. La notion permet en outre de penser certains aspects des déplacements. La formule selon laquelle «les textes circulent sans leur contexte» de production, qui défend la primauté du champ d'arrivée sur le champ de départ dans la circulation des idées, et définit donc toute réception comme une appropriation qui est toujours à contextualiser⁴⁶, dégage une perspective de travail sur les acteurs en déplacement qui met l'accent sur la position relative dans l'univers d'arrivée.

Pourtant, la critique que Bernard Lahire fait de cette notion invite à l'utiliser avec prudence⁴⁷. Tous les contextes d'action et tous les univers sociaux ne sont pas des champs, notion tout entière consacrée et réservée aux seuls univers propres aux classes dominantes et aux élites, et aux luttes pour la définition et l'appropriation du capital qui leur est spécifique, en bref, notion liée à une sociologie du pouvoir plutôt que de la pratique (professionnelle). Or, pour comprendre des déplacements professionnels, il faut prendre en considération des éléments hors champ, par exemple ne pas réduire la socialisation primaire à une origine sociale (réduite à une catégorie de la statistique publique) ou un niveau de diplôme. Il est aussi utile de saisir l'activité professionnelle en intégrant les «scènes mixtes» sur lesquelles l'exercice d'une activité professionnelle amène à travailler avec des «personnels de soutien» ou des clients (ce que Howard Becker appelle un «monde»⁴⁸), puisque les nouveaux venus doivent aussi faire avec eux, et pas seulement avec des concurrents déjà là. Et on peut vouloir tenir compte non seulement des acteurs les plus légitimes, patentés, d'un univers professionnel, mais aussi de ceux qui y participent, plus ou moins facilement, en amateurs. L'exemple de l'univers littéraire étudié par Bernard Lahire rappelle que cet univers peut certes être travaillé comme un champ, dont la tension propre réside dans l'autonomie de la production à l'égard de la demande sociale (pour simplifier à l'excès), mais gagne aussi à être étudié comme un monde et un jeu peuplé d'acteurs qui ne vivent pas du «métier» d'écrivain, donc d'acteurs en déplacement

45. Sur la médecine, voir Patrice Pinell, «Champ médical et processus de spécialisation», *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 156-157, 2005, p. 4-36; Patrice Pinell, «La genèse du champ médical : le cas de la France (1795-1870)», *Revue française de sociologie*, vol. 50, n° 2, 2009, p. 315-349.

46. Pierre Bourdieu, «Les conditions sociales de la circulation internationale des idées», *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 145, 2002, p. 3-8.

47. B. Lahire, *Monde pluriel*, ouvr. cité.

48. Howard S. Becker, *Les mondes de l'art*, J. Bouniort trad., Paris, Flammarion, 1988 [1982].

professionnel partiel, inabouti, voire pendulaire. La critique du légitimisme de la notion de champ paraît finalement assez forte pour inviter à l'utiliser de manière prudente quand on travaille sur des déplacements d'un univers professionnel à un autre, même si, répétons-le, elle ouvre bien des perspectives stimulantes : par exemple, qu'est-ce que le fait de se déplacer vers un univers professionnel qui fonctionne comme un champ produit sur le déplacement professionnel ?

À bien des égards, les acteurs d'un champ sont d'abord définis par la position qu'ils occupent dans le champ, elle-même fonction du volume et de la composition de leurs capitaux. Or, les acteurs en déplacement ne passent pas seulement d'une position (dans un espace professionnel) à une autre, ils quittent aussi une place pour une autre. La « place », terme équivoque, permet de signaler de nombreux enjeux pour l'analyse. Si l'on peut « tenir à sa place », ou « ne pas se sentir à sa place », ou se sentir « à la place que d'autres auraient méritée », etc., c'est qu'une place n'est pas seulement un point doté de coordonnées dans l'espace social, une position, mais bien une manière de l'occuper⁴⁹. Si le mot est employé communément pour nommer un espace circonscrit pour un usage déterminé (place publique, de parking, boursière, etc.), donc une « portion d'espace déterminée » qui peut et doit être occupée ou aménagée, il désigne aussi la « situation de quelque chose ou quelqu'un dans un ensemble » et la « position de quelqu'un/quelque chose dans un rang, une hiérarchie »⁵⁰. Se déplacer, c'est ainsi quitter la place qu'on occupe, au risque de la perdre, pour en occuper une autre, une place précise parmi plusieurs pensables et possibles, ce qui suppose une logique d'occupation, voire de conquête. Comme le montre de manière remarquable l'enquête de Dominique Memmi sur Jules Romains⁵¹, la première à notre connaissance à utiliser l'expression de « déplacements sociaux », la construction d'une œuvre littéraire passe par un déplacement qui suppose tout une entreprise de projection de soi et de travail sur soi pour lutter contre le risque d'un remplacement (la perte de la place déjà occupée) et pour la conquête d'une autre place (visée car jugée enviable). Même si elle concerne ici un écrivain reconnu, membre de l'élite intellectuelle, l'analyse de la conquête d'une place comme travail sur soi ouvre à l'étude des aménagements et des ajustements, des manières d'occuper, que supposent sans doute tous les

49. Pour une exploration philosophique, voir Claire Marin, *Être à sa place. Habiter sa vie, habiter son corps*, Paris, Éditions de l'Observatoire, 2022.

50. Voir l'entrée « Place » du *Tésor de la langue française informatisé* (TLFI). En ligne : [<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>].

51. Dominique Memmi, « L'ascension sociale vue de l'intérieur : les postures de la conquête », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 100, 1996, p. 33-58 ; D. Memmi, « Les déplacés. Travail sur soi et ascension sociale : la promotion littéraire de Jules Romains », art. cité.

déplacements professionnels⁵². L'enquête longitudinale de Jean-Baptiste Paranthoën sur deux jeunes gens de milieu urbain devenus maraîchers illustre tout l'intérêt d'une telle perspective, en montrant par exemple que passer la frontière du monde rural et de l'exploitation agricole, c'est aussi prendre place dans un univers où les places sont limitées et les modalités de leur occupation largement prédéfinies⁵³. L'analyse du déplacement comme changement de place ne saurait donc être réservée à l'étude des univers d'élite (même si elle y est particulièrement pertinente), ces derniers n'ayant pas le monopole des places « rares » ou « chères ».

Une sociologie des déplacements professionnels gagne encore, et pour finir, à réfléchir aux analogies qu'offre la sociologie de l'engagement politique ou intellectuel. On retrouve certes, dans la plupart des travaux consacrés aux intellectuels, aux professionnels de la politique ou aux militants, plusieurs écueils déjà signalés : sont privilégiés les engagements les plus durables et les plus spectaculaires au détriment des éphémères et des discrets, étudiés les milieux d'arrivée plutôt que les milieux de départ (ce qui laisse de côté les tentatives avortées), et négligés les déplacements retours (en cas de « mort politique », par exemple). Mais les travaux sociologiques de Pierre Bourdieu sur les intellectuels, pour ne citer qu'eux, offrent plusieurs pistes pour penser les logiques à l'œuvre dans le déplacement qui consiste, pour un producteur de bien culturel, à entrer dans l'espace de production symbolique (c.-à-d. de production des représentations du monde social), où sont aussi présents les responsables religieux, les acteurs politiques et les journalistes. Bourdieu a par exemple proposé, à la suite d'Anna Boschetti⁵⁴, d'analyser la place d'intellectuel « total » de Sartre dans un « champ intellectuel sans frontière » par la transgression de la frontière entre le champ philosophique et le champ littéraire, donc par un travail d'unification partielle des deux champs⁵⁵. Dans certaines conditions, sans doute rarement remplies, le cumul de positions par un acteur ou un groupe d'acteurs peut donc entraîner un rapprochement des espaces, et un ou des déplacements professionnels peuvent créer un nouvel espace professionnel, qui est davantage que l'intersection des

52. Delphine Naudier propose également une analyse du déplacement d'une écrivaine dans « Sociologie d'un miracle éditorial dans un contexte féministe », *Genèses*, n° 64, 2006, p. 67-87, où elle utilise abondamment une perspective de la place et du placement (« tentative », « possibilités », « sens » du placement ; « laisser de la place », « se placer », ne pas « se sentir à sa place », « trouver sa place »).

53. Jean-Baptiste Paranthoën, « Déplacement social et entrées en agriculture. Carrières croisées de deux jeunes urbains devenus maraîchers », *Sociétés contemporaines*, n° 96, 2014, p. 51-76.

54. Anna Boschetti, *Sartre et « Les Temps modernes ». Une entreprise intellectuelle*, Paris, Minuit, 1985.

55. Pierre Bourdieu, « Le fonctionnement du champ intellectuel », *Regards sociologiques*, n° 17-18, 1999, p. 5-27.

deux précédents (à la manière dont l'unification de deux pays en crée un troisième). Autre piste, la notion d'«intellectuel médiatique», dont le capital médiatique est sans proportion avec le capital détenu dans les champs de production des biens culturels, peut être transposée à d'autres types de professionnels, par exemple les médecins, afin de saisir les logiques de leur médiatisation massive dans certaines périodes critiques, comme la pandémie de coronavirus en 2020-2022. Ou encore, le projet d'un «intellectuel collectif», qui consiste, au nom d'un «corporatisme de l'universel», à la fois à mettre la production culturelle et scientifique à l'abri des interventions économiques, politiques et journalistiques et à convertir les résultats de cette production en arme dans le débat public (donc à travailler la convertibilité du capital spécifique), peut éclairer certains déplacements, comme ceux de médecins et biologistes produisant, à destination des gouvernants, non pas une expertise ponctuelle à la demande, mais bien des contributions collectives indépendantes. Cette liste des apports de la sociologie des intellectuels à l'analyse des déplacements professionnels n'est pas plus exhaustive que la logique même des apports n'est asymétrique : on peut penser qu'étudier les intellectuels comme des professionnels dotés de capitaux qui passent des frontières pour occuper des places pourrait aussi enrichir les enquêtes de sciences sociales qui leur sont consacrées.

Enfin, la sociologie des déplacements professionnels doit aussi nourrir la connaissance de ces acteurs qui, parce que la mobilité sociale (inter- ou intra-générationnelle) et certaines transformations structurelles rendent imparfaite l'homologie entre l'espace des positions et l'espace des dispositions, se retrouvent «en porte-à-faux, déplacés, mal dans leur place et aussi, comme on dit, “dans leur peau”»⁵⁶. Et ainsi prolonger l'investigation des différentes formes prises par les déplacements quand est mis en tension, selon Pierre Bourdieu, le «sens du placement» comme «connaissance pratique, corporelle, de sa position dans l'espace social, un “sense of one's place”», comme dit Goffman, un sens de sa place (actuelle et potentielle), converti en sens du placement qui commande son expérience de la place occupée, définie absolument et surtout relationnellement comme rang, et les conduites à tenir pour la tenir (“tenir son rang”), et s'y tenir (“rester à sa place”, etc.)⁵⁷.

56. Pierre Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, p. 187.

57. *Ibid.*, p. 265.

• **Présentation des chapitres**

L'ouvrage est composé de dix chapitres. Les cinq premiers présentent, à partir de terrains variés, des études de cas qui mettent en évidence différentes modalités de déplacements professionnels. Jean-Baptiste Paranthoën étudie un passage de frontière : il examine les effets des dispositifs de formation continue sur les acteurs qui se reconvertisent, avec succès ou non, dans l'agriculture, et montre notamment l'importance du capital culturel objectivé par le diplôme dans ce déplacement professionnel (« Quand la porte des champs se referme »). Marion Demonteil s'intéresse à la fois au passage de frontière et à la relation avec le milieu d'origine en examinant la promotion au rang d'inspecteur de fonctionnaires issus des professions de l'art et de la culture ; son enquête établit comment la transformation des procédures de recrutement modifie les relations que les inspecteurs entretiennent avec leur milieu d'origine, donc la frontière entre l'État et les professions (« Artiste et bureaucrate »). Vincent Lebrou ouvre le dossier sensible des déplacements entre public et privé, à partir de l'exemple de l'administration et des métiers du conseil en matière de financement européen ; il montre que ces déplacements doivent moins leur raison d'être aux capitaux des acteurs en déplacement qu'aux évolutions de l'État vers une pratique néomanagériale de délégation croissante de tâches aux consultants, qui modifie la valeur des capitaux détenus (« Se déplacer pour ne pas (trop) changer »). L'analyse d'une nouvelle police judiciaire interministérielle, et plus précisément d'une génération spécifique, permet à Marion Guénot de mettre en évidence l'importance de tenir ensemble les transformations managériales de l'espace professionnel (comme espace d'arrivée), la diversité des stratégies de déplacement des agents (la façon dont ils passent les frontières), et leurs effets valorisants sur le travail concrètement réalisé (leurs manières d'occuper leurs nouvelles places) (« Les GIR, entre tremplin et échappatoire »). Enfin, Jean-Philippe Tonneau reprend la question classique de l'engagement politique des avocats à travers l'étude de plusieurs générations de militants syndicaux, et souligne les différentes manières de qualifier et justifier les formes de la politisation, bref les manières d'occuper des places en politique (« Quelle politisation de l'« avocat militant » ? »).

Les cinq derniers chapitres se concentrent sur les liens entre profession médicale et engagement politique. Sylvain Bertschy examine comment les médecins mobilisés durant la Grande Guerre, qui subissent donc un déplacement vers l'armée et sont placés sous la domination de la médecine militaire, s'ajustent et entreprennent de réformer l'administration de la santé en guerre au nom de la compétence, qui constitue leur principal capital et dont ils travaillent à valoriser la conversion (« Médecins civils

sous l'uniforme et gouvernement de la santé en 14-18»). Francis Sanseigne étudie l'engagement des médecins en faveur de la cause contraceptive comme un cas limite d'«aller-retour» dans le champ médical, la sortie partielle et le retour conforme de médecins plutôt dominés, qui sont en outre confrontés à une double injonction contradictoire de la part de la profession et des militants dans leur manière de défendre la cause («Un détour pour faire retour»). Dans son analyse des trajectoires de trois figures «historiques» de la prise en charge médicale des sans-domicile, Vianney Schlegel souligne combien la médecine sociale fonctionne comme un sas, un espace propice aux déplacements entre le champ médical et les champs administratif et politique («Les déplacements professionnels de pionniers du soin aux exclus»). Sébastien Michon rouvre le dossier très fourni des médecins en politique à travers une enquête sur les députés de plusieurs législatures récentes, et confirme à l'aide de différents indicateurs leur professionnalisation en politique, soulignant du même coup la force relative de l'espace d'arrivée dans le déplacement vers la représentation politique («Quitter la blouse blanche»). Enfin, inversant la perspective, François Buton étudie les différentes fractions élitaires parmi les docteurs en médecine (telles qu'objectivées dans le *Who's Who*) et montre d'une part que les responsables politiques se distinguent nettement des autres élites comme étant les moins dotés, d'autre part que les déplacements depuis le champ médical sont corrélés à des passages précoces d'autres frontières (universitaires, notamment) («Une élite à part»).

•

Bibliographie sélective

- ABBOTT Andrew, «Les choses des frontières», *Andrew Abbott et l'héritage de l'école de Chicago*, D. Demazière et M. Jouvenet dir., Paris, Éditions de l'EHESS, 2016, p. 119-144.
- BEAUBATIE Emmanuel, *Transfuges de sexe. Passer les frontières du genre*, Paris, La Découverte, 2021.
- BOSA Bastien, PAGIS Julie et TRÉPIED Benoît, «Le passing : un concept pour penser les mobilités sociales», *Genèses*, n° 114, 2019, p. 5-9.
- BOURDIEU Pierre, «Les trois états du capital culturel», *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 30, 1979, p. 3-6.
- «Les conditions sociales de la circulation internationale des idées», *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 145, 2002, p. 3-8.
- BUTON François et MARIOT Nicolas dir., *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, PUF, 2009.

- FLEURIEL Sébastien et SCHOTTÉ Manuel, «La reconversion paradoxale des sportifs français. Premiers enseignements d'une enquête sur les sélectionnés aux jeux olympiques de 1972 et 1992», *Sciences sociales et sport*, n° 4, 2011, p. 115-140.
- HUGRÉE Cédric, LEHNER Paul et PARANTHOËN Jean-Baptiste, «Mobilités professionnelles : contextualisations et incidences», *Genèses*, n° 122, 2021, p. 3-8.
- JACOBY Karl, *L'esclave qui devint millionnaire. Les vies extraordinaires de William Ellis*, F. Cotton trad., Toulouse, Anacharsis, 2018 [2016].
- JAQUET Chantal et BRAS Gérard dir., *La fabrique des transclasses*, Paris, PUF, 2018.
- LAGRAVE Rose-Marie, *Se ressaisir. Enquête autobiographique d'une transfuge de classe féministe*, Paris, La Découverte, 2021.
- MEMMI Dominique, «L'ascension sociale vue de l'intérieur : les postures de la conquête», *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 100, 1996, p. 33-58.
- «Les déplacés. Travail sur soi et ascension sociale : la promotion littéraire de Jules Romains», *Genèses*, n° 24, 1996, p. 57-80.
- PAGIS Julie, *Mai 68, un pavé dans leur histoire. Événements et socialisation politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014.
- PAGIS Julie et PASQUALI Paul, «Observer les mobilités sociales en train de se faire. Micro-contextes, expériences vécues et incidences socio-politiques», *Politix*, n° 114, 2016, p. 7-20.
- PARANTHOËN Jean-Baptiste, «Déplacement social et entrées en agriculture. Carrières croisées de deux jeunes urbains devenus maraîchers», *Sociétés contemporaines*, n° 96, 2014, p. 51-76.
- PASQUALI Paul, *Passer les frontières sociales. Comment les «filières d'élite» retrouvent leurs portes*, Paris, Fayard, 2014.
- SINTHON Rémi, *Repenser la mobilité sociale*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2018.